

4e



Histoire

V. Manac'h

Clg Iroise

Brest

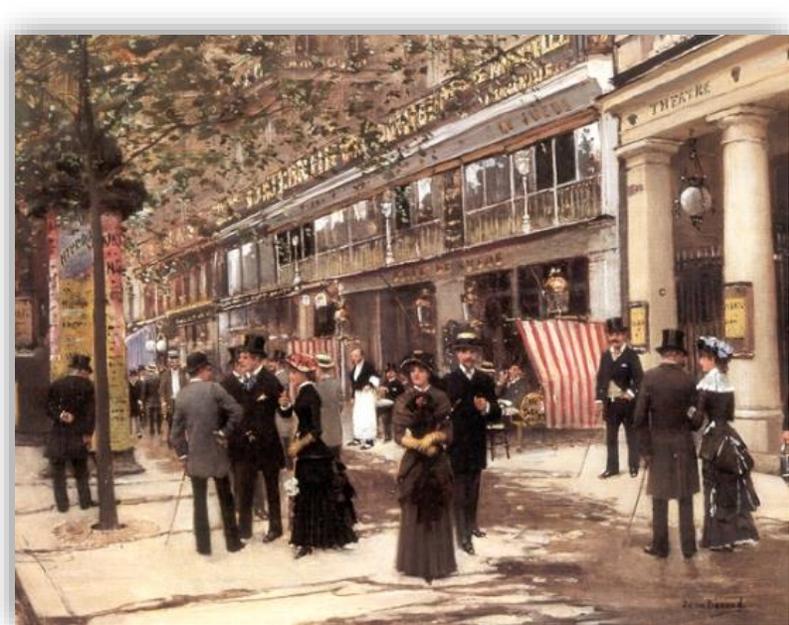
T2C1

L'Europe de la Révolution industrielle

Problématique

Comment l'industrialisation a-t-elle bouleversée les sociétés européennes au XIXe siècle ?





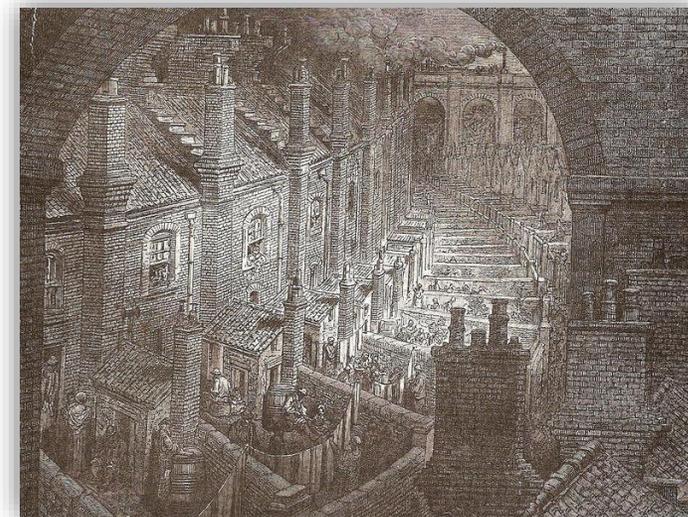
« Sur le boulevard » Béraud (1889), Fr.



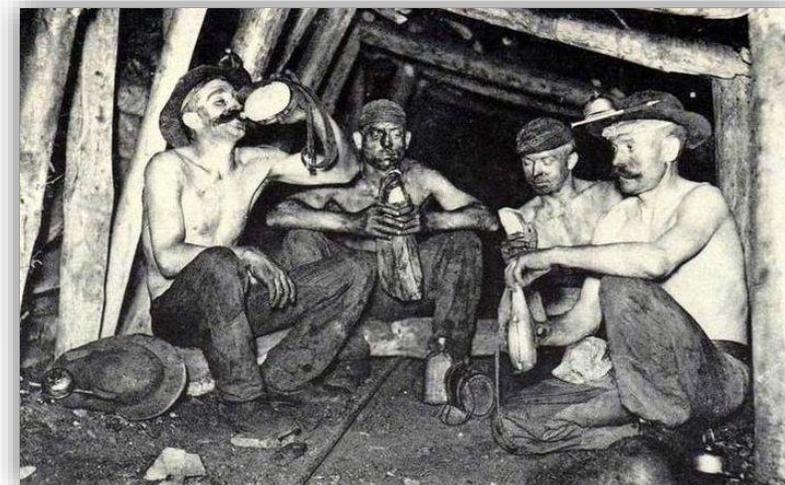
« La famille Bellelli » par E. De Gas (1834/1917), Italie



Un intérieur bourgeois, fin XIXe siècle



Un quartier ouvrier par le graveur Gustave Doré, à Londres, 1876



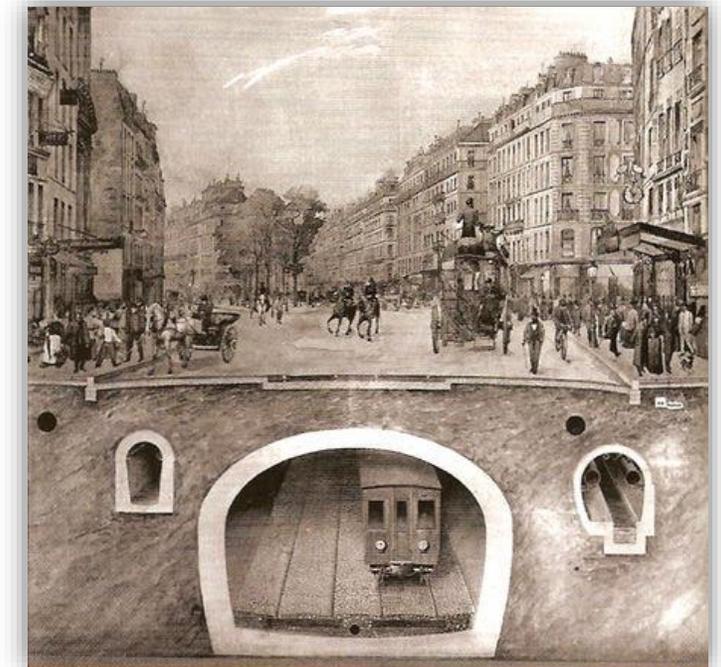
Le repas (le briquet) au fond de la mine (XIXe s.)

II/ Des bouleversements sociaux

Doc. 1 Évolution démographique dans le monde et quelques États au XIXe siècle	1800	1900
Monde	1 milliard	1,75 milliard
Grande-Bretagne	15 millions	38 millions
France	27 millions	39 millions
Territoires allemands	23 millions	56 millions
États-Unis	6 millions	77 millions



Londres au XVIIIe siècle (gravure de W. Hogarth)



Coupe de la Rue Saint-Antoine à Paris, début du XXe siècle



Vue sur l'Odet, réalisée en juillet 1867 par Joseph Villard. © Ouest-France



Vue aérienne du Brooklyn Bridge et du Manhattan Bridge (1905)

Trace écrite

Dossier Nathan
pages 96/97

- ↪ La population européenne augmente fortement au XIXe siècle.
- ↪ Cette croissance entraîne une vague de migrations intercontinentales. Le développement des transports accompagne cette ❤️ mondialisation des *flux* de personnes.
- ↪ L'industrialisation entraîne une ❤️ urbanisation très forte (**mouvement de concentration et de développement de la population dans les villes**).
- ↪ Les **paysages urbains** changent: des quartiers industriels naissent et les innovations transforment le bâti et la vie des urbains (Exemples des *travaux Hausmann* à Paris, sous le Second Empire).
- ↪ Dans les campagnes, la « *révolution industrielle* » mécanise le travail et provoque un ❤️ exode rural massif.



Dossier Nathan
pages 98/99

II – Des conditions de vie et de travail difficiles pour les ouvriers et employés

1 – Piété, propreté et ponctualité font la force d'une bonne affaire.

2 – Notre firme ayant considérablement réduits les horaires de travail, les employés de bureau n'auront plus à être présents que de sept heures du matin à six heures du soir, et ce, les jours de semaine seulement.

3 – Des prières seront dites chaque matin dans le grand bureau. Les employés y seront obligatoirement présents.

4 – L'habillement doit être des plus sobre [...].

5 – Dans les bureaux, on ne porte ni manteau, ni pardessus. Toutefois lorsque le temps sera particulièrement rigoureux, les écharpes, cache-nez et calottes seront autorisés.

6 – Votre firme met un poêle à la disposition des employés de bureau. [...] Afin qu'ils puissent se chauffer, il est recommandé à chaque membre du personnel d'apporter chaque jour quatre livres de charbon durant la saison froide.

7 – Aucun employé de bureau ne sera autorisé à quitter la pièce sans la permission de M. le Directeur.

Les appels de la nature sont cependant permis et pour y céder, les membres du personnel pourront utiliser le jardin au-dessous de la seconde grille. Bien entendu, cet espace devra être tenu propre ?

8 – Il est strictement interdit de parler durant les heures de bureau.

Doc 2 Règlement intérieur de la Vinaigrerie Dessaux, année 1880

9- La soif de tabac, de vin ou d'alcool est une faiblesse humaine et comme telle, est interdite à tous les membres du personnel.

10 – Maintenant que les heures de bureau ont été énergiquement réduites, la prise de nourriture est encore autorisée entre 11H30 et midi, mais en aucun cas, le travail ne devra cesser durant ce temps.

11 – Les employés de bureau fourniront leurs propres plumes [...].

12 – Un sénior, désigné par M. le Directeur, sera responsable du nettoyage et de la propreté de la grande salle, ainsi que du bureau directorial. Les juniors et les jeunes se présenteront à M. le Directeur quarante minutes avant les prières et resteront après l'heure de la fermeture pour procéder au nettoyage. Brosses, balais, serpillères et savons seront fournis par M. le Directeur.

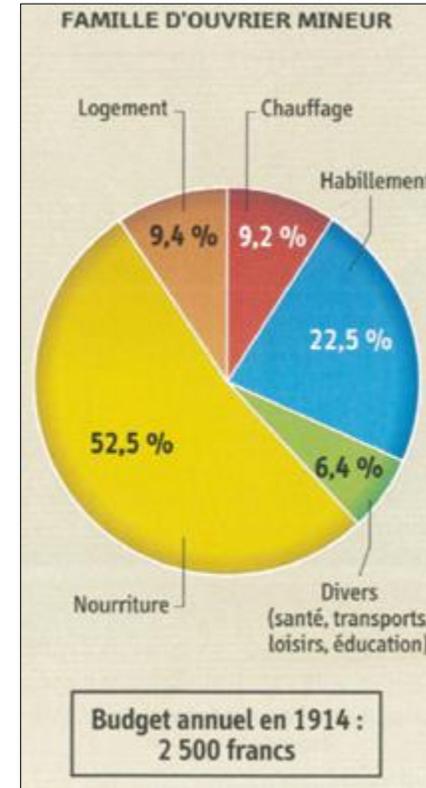
13 – Augmentés dernièrement, les nouveaux salaires hebdomadaires sont désormais les suivants :

- cadets (jusqu'à 11 ans)	0.50F
- juniors (jusqu'à 14 ans)	1.45F
- jeunes (jusqu'à 21 ans)	3.25F
- employés (jusqu'à 21 ans)	7.50F
- séniors (après 15 ans de maison)	14.50F

Les propriétaires reconnaissent et acceptent la générosité des nouvelles lois du Travail, mais attendent du personnel un accroissement considérable du rendement en compensation de ces conditions presque utopiques *.

* « utopique » : non réalisable selon la Direction

Doc 2 Règlement intérieur de la Vinaigrerie Dessaux, année 1880



Doc 3 Budget d'une famille ouvrière en 1914

Questions

Doc. 2 Montrez la dureté des conditions de travail des employés au XIXe siècle. Doc. 3 Observez les salaires de cette entreprise : que constatez-vous ? Quelles sont les deux dépenses les plus importantes dans ce budget ? Doc. 4 Regardez ce logement : qu'en déduisez-vous ?



Doc 4 Intérieur d'une famille d'ouvriers allemands au début du XXème siècle dans le quartier de Prenzlauer à Berlin

Trace écrite

Une nouvelle catégorie de travailleurs apparaît au XIXe siècle: les ouvriers des usines (*métallurgie, textile,...*) et les mineurs dans les mines. Ils représentent 30% de la population active en 1914.



A young driver in the Brown mine. He had been driving pack animals for one year, working from 7 a.m. to 5:30 p.m. daily. *Photographed* in West Virginia, in September of 1908.

[©](#) *Lewis Hine's images from the Library of Congress Archive*

T.E. Le travail des enfants est autorisé.



Textile mill workers in Newberry, South Carolina, photographed in December of 1908.



Callie Campbell, 11 years old, "No, I don't like it very much," she admitted. Photographed in Oklahoma. 1909.



Shorpy Higginbotham, a "greaser" on the tipple at Bessie Mine in Alabama. He said he was 14 years old, but it is doubtful. Photographed in December 1910.

© [Lewis Hine's](#) images from the Library of Congress Archive

Le travail des enfants, un témoignage (1832)

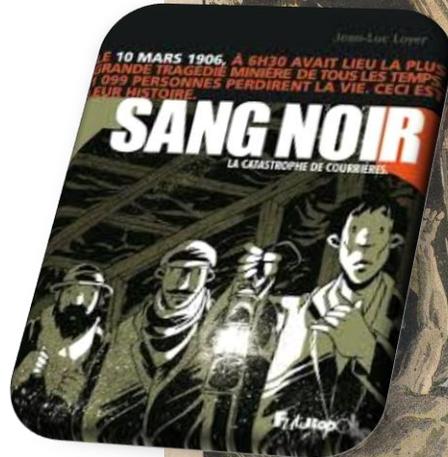
Lisez ce texte.

« J'avais sept ans quand je commençai à travailler à la manufacture : le travail était la filature de la laine ; les heures de travail étaient de 5 heures du matin à 8 heures du soir, avec un intervalle de trente minutes à midi pour se reposer et manger; il n'y avait pas le temps pour se reposer et manger dans l'après-midi. Nous devions prendre nos repas comme nous pouvions, debout ou autrement. J'avais quatorze heures de travail effectif, à sept ans... Dans cette manufacture, il y avait environ cinquante enfants à peu près de mon âge. Ces enfants étaient souvent indisposés et en pauvre santé. Il y en avait toujours une demi-douzaine qui étaient malades, régulièrement, à cause du travail excessif. C'est à coup de lanières de cuir que les enfants étaient tenus au travail. C'était la principale occupation d'un contremaître de fouetter les enfants pour les forcer à faire ce travail excessif. »

Trace écrite

Les conditions de travail sont souvent dangereuses, les salaires bas, sans protection sociale. Les logements sont *insalubres*.

La catastrophe de Courrières (dans le Pas-de-Calais) se produit le 10 mars 1906 et fait officiellement 1099 morts. C'est l'une des catastrophes minières les plus importantes.



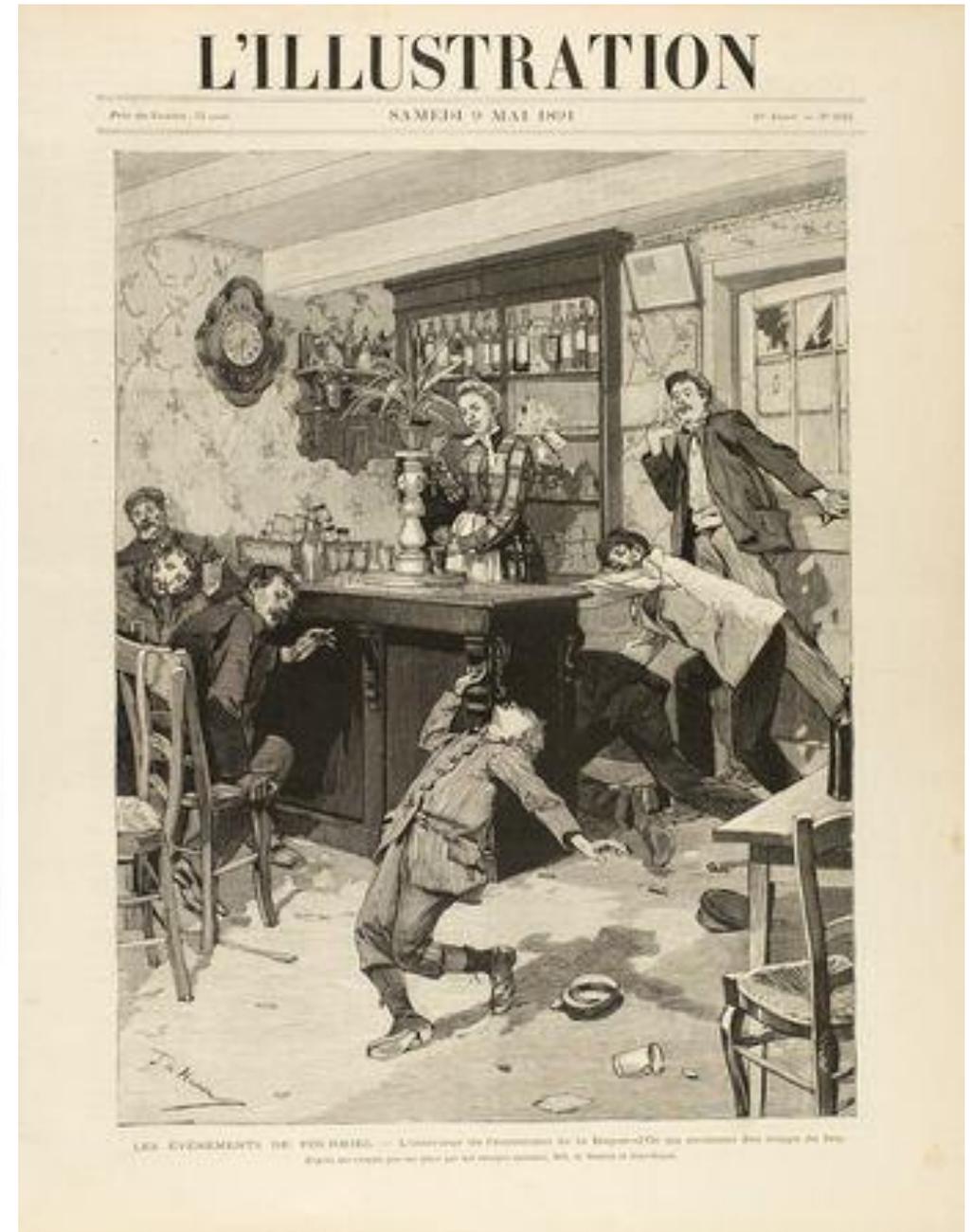
DANS LES GALERIES DE LA MINE
Les sauveteurs découvrent un amoncellement de cadavres

C'est grâce aux syndicats et aux luttes que leur condition s'améliore dans les années 1880: des droits sociaux sont acquis progressivement (rappel > frise EMC).

Le 1er Mai 1886 à Chicago, devant les usines Mac Cormick, une manifestation est organisée. Plusieurs militants sont arrêtés, condamnés et pendus. C'est en hommage à ces « martyrs de Chicago » que la date du 1er Mai est choisie en 1989, par l'internationale ouvrière, comme étant une journée d'action des ouvriers dans le monde entier.



CLÉMENTINE MACBETH. — Amnistions, amnistions.
Les spectres de Cément, Tannin et Laitier. — Tannin!



Journée du 1er mai 1891 à Fourmies

Les principales lois sociales

1791 : *loi Le Chapelier* : les syndicats et les grèves sont passibles des tribunaux.

1803 : les ouvriers doivent posséder un livret rempli par les patrons (dates d'embauchés, salaires, comportement), faute de quoi ils peuvent être arrêtés pour vagabondage.

1841 : interdiction du travail des « ouvriers » de moins de 8 ans.

1864 : loi autorisant la grève. Suppression du livret ouvrier.

1874 : création de l'inspection du travail ; interdiction du travail des enfants de moins de 13 ans. 1884 : *loi Waldeck Rousseau*, accordant la liberté syndicale, sauf aux fonctionnaires.

1892 : travail des adolescents (13-18 ans) ramené à 10 heures par jour. Travail des femmes limité à 11 heures, interdit de nuit.

1898 : loi établissant le principe de la responsabilité du patron en cas d'accident du travail, ce qui entraîne l'obligation pour le patron de verser des indemnités aux accidentés.

1900 : *loi Millerand* : journée de travail limitée à 10 heures.

1907 : repos hebdomadaire obligatoire.

1910 : loi sur les retraites ouvrières, financées par des cotisations ouvrières, patronales et une contribution de l'État.

1913 : loi sur le repos des femmes en couches.

Document 1 : Zola décrit la bourgeoisie dans *Germinal*.

« Ce matin-là, les Grégoire s'étaient levés à huit heures. D'habitude, ils ne bougeaient guère qu'une heure plus tard, dormant beaucoup, avec passion ; mais la tempête de la nuit les avait énervés. Et, pendant que son mari était allé voir tout de suite si le vent n'avait pas fait de dégâts, Mme Grégoire venait de descendre à la cuisine, en pantoufles et en peignoir de flanelle. Courte, grasse, âgée déjà de cinquante-huit ans, elle gardait une grosse figure poupine et étonnée, sous la blancheur éclatante de ses cheveux.

Mélanie, dit-elle à la cuisinière, si vous faisiez la brioche ce matin, puisque la pâte est prête. Mademoiselle ne se lèvera pas avant une demi-heure, et elle en mangerait avec son chocolat... Hein ! Ce serait une surprise ».

Emile Zola, *Germinal*, II.1, 1885

Document 2 : Zola décrit le prolétariat dans *Germinal*.

« Enfouie dans la couverture, elle ne montrait que sa figure longue, aux grands traits, d'une beauté lourde, déjà déformée à trente-neuf ans par sa vie de misère et les sept enfants qu'elle avait eus. Les yeux au plafond, elle parla avec lenteur pendant que son homme s'habillait. [...].

Hein ? Tu sais, je suis sans un sou et nous voici à lundi seulement. Encore six jours à attendre la quinzaine... Il n'y a pas moyen que cela dure. A vous tous, vous apportez neuf francs. Comment veux-tu que j'arrive ? Nous sommes dix à la maison. [...].

Et la Maheude continua d'une voix morne [...]. Elle disait le buffet vide, les petits demandant des tartines, le café même manquant, et l'eau qui donnait des coliques, et les longues journées passées à tromper la faim avec des feuilles de choux bouillies ».

Emile Zola, *Germinal*, I.2, 1885.

Lisez attentivement ces deux documents. Quelles sont les différences de vie ?

III – Le siècle d’or de la bourgeoisie (documents pages 88/89, manuel Nathan)

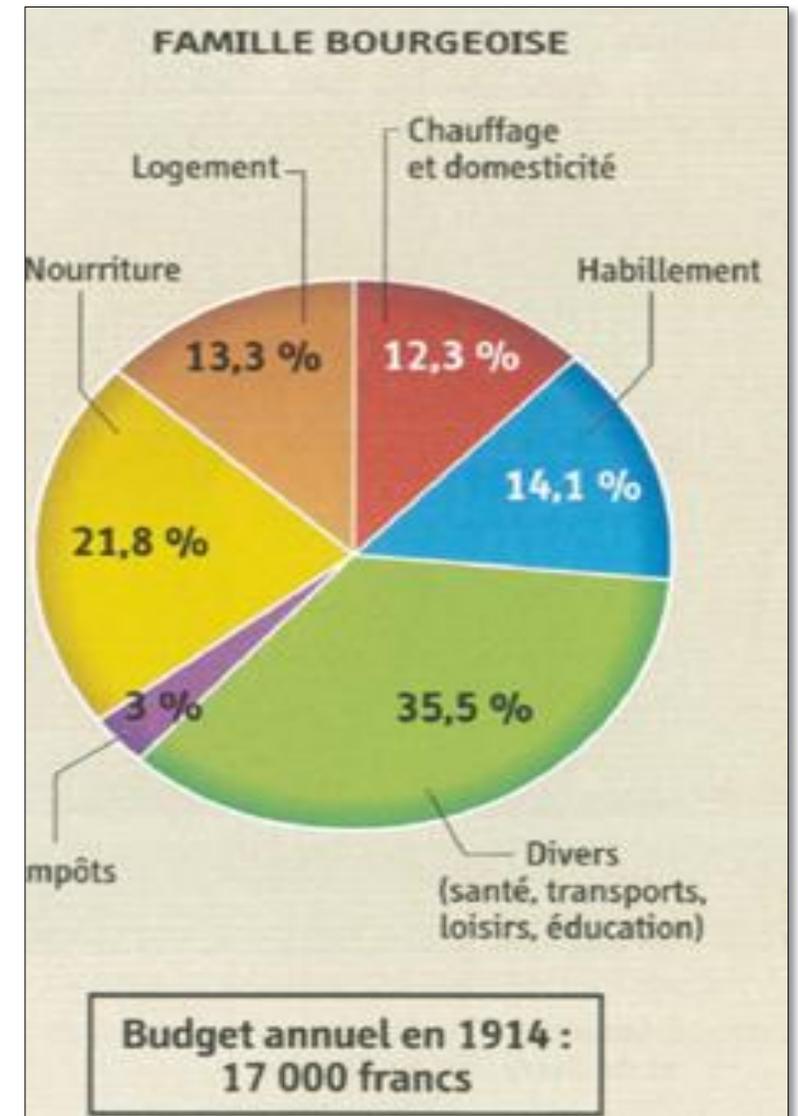
Doc. 1 (page 88) **Prouvez** que l’auteur de ce texte critique la bourgeoisie.

Doc. 2 (page 88) Quelles qualités Émile Souvestre reconnaît-il aux bourgeois ?

Doc. 3 (page 88) **Montrez** que les **Boursicaut** se soucient de leurs employés.

Doc. 5 (ci-contre) Quels postes de dépenses sont-ils plus importants dans un budget annuel d’une famille bourgeoise en le comparant au budget de la famille ouvrière (**doc. 3**) ?

Bilan Quelles sont les **inégalités sociales** entre les bourgeois et les employés au XIXe siècle ?



Doc 5 Budget d’une famille bourgeoise en 1914

Trace écrite

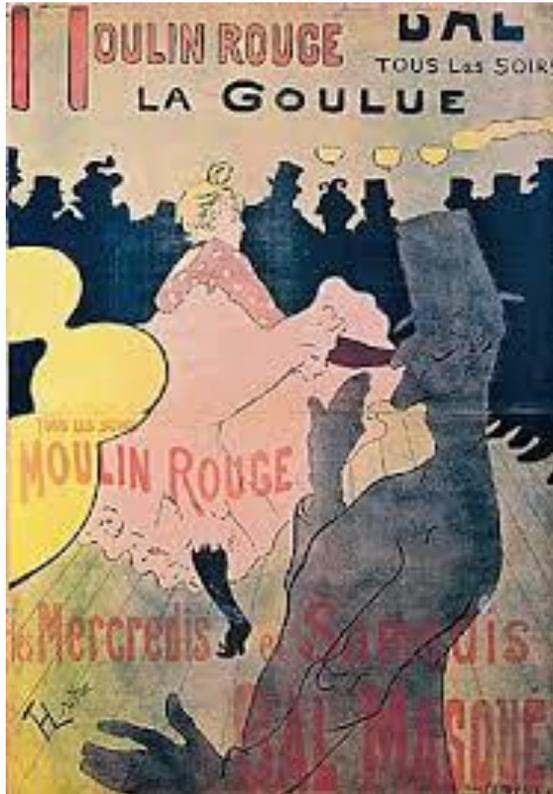
Le XIXe siècle voit la *grande bourgeoisie* devenir dominante dans la société (ce sont des banquiers, de grands négociants, des industriels, de hauts fonctionnaires, ou des capitalistes).

Ils logent dans de beaux quartiers, embauchent des domestiques, se retrouvent dans des lieux de villégiature à la fin du siècle.

Ce sont des **notables**, ils partagent des valeurs avec ceux de la *petite et de la moyenne bourgeoisie* (petits patrons, avocats, médecins, employés, instituteurs).

Trace écrite

Les bouleversements de la société modifient les modes de consommation et se reflètent dans la culture.



Claude Monnet, *la plage à Trouville*